



---

## 80<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies

3<sup>e</sup> Commission

### Discussion générale

New York, le 3 octobre 2025

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

Cette année, nous célébrons les quatre-vingt ans de l'Organisation des Nations Unies – quatre-vingt ans d'efforts communs pour la paix, la coopération internationale et la dignité humaine. Au cœur de ce parcours se trouvent la promotion et la protection des droits de l'homme. Trois ans seulement après sa création, l'ONU a adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Cette Déclaration est née d'une conviction simple : il ne peut y avoir de paix durable ni de sécurité sans la protection de la dignité et des droits de toutes et tous.

Aujourd'hui, comme il y a huit décennies, nous faisons face à des profonds bouleversements politiques, sociaux et économiques. Les conflits s'intensifient et se répandent à travers le monde. Chaque jour, des civils sont blessés ou tués, des infrastructures vitales sont détruites, et la souffrance humaine reste inacceptable. Il faut mettre fin à l'impunité pour toutes les violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Nous rappelons combien les droits de l'homme sont indissociables de la recherche de solutions politiques et de la consolidation de la paix.

La Suisse s'est engagée durant son récent mandat au Conseil de sécurité pour renforcer la présence des institutions et mécanismes des droits de l'homme à New York. À l'initiative de la Suisse, nous avons œuvré pour que le Haut-Commissaire aux droits de l'homme tienne un briefing - malheureusement encore trop rare - au Conseil de sécurité.

Mesdames et messieurs,

La Suisse s'engage pour un **multilatéralisme efficace et cohérent**. Notre ambition est de faire en sorte que les différentes organisations internationales ne travaillent pas en silos, mais qu'elles se complètent et se renforcent.

---

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)

Dans le cadre de ses mandats dans plusieurs enceintes – au Conseil des droits de l'homme, dans cette Assemblée générale, et l'année prochaine à la présidence de l'OSCE– la Suisse veut jouer un rôle de trait d'union. Elle cherche à rapprocher les expériences, à partager les bonnes pratiques, et à renforcer la cohérence entre les mécanismes des Nations Unies et ceux de l'OSCE.

Dans toutes ses responsabilités, notre pays assume sa vocation de bâtisseur de ponts : défendre l'ordre international fondé sur le droit, consolider l'architecture mondiale des droits de l'homme, et créer des passerelles là où d'autres voient des cloisons.

Nous ne pouvons ignorer **les défis qui pèsent sur le pilier des droits de l'homme de l'ONU**. Aujourd'hui, moins de 1% du budget global des Nations Unies est consacré aux droits de l'homme, alors même qu'ils sont au cœur de la légitimité de l'Organisation. Dans le cadre du processus de la réforme UN80, il importe de rappeler que l'ONU repose sur trois piliers indissociables – paix et sécurité, développement durable, et droits de l'homme – qui doivent être traités de manière équilibrée. La Suisse souligne que la réforme UN80 doit dépasser les silos institutionnels. En plus, cette réforme doit être une opportunité de renforcer ce pilier et de mieux intégrer les droits de l'homme dans l'ensemble du système onusien.

Pour la Suisse, trois **priorités se dégagent dans le cadre de UN80** en lien avec les droits de l'homme:

**Premièrement**, assurer la cohérence et l'efficacité. La prolifération et le dédoublement de mandats doivent être abordés avec pragmatisme, sans affaiblir l'institution et le système des droits de l'homme.

**Deuxièmement**, renforcer le rôle du Haut-Commissariat. Conformément à la résolution 48/141 de l'Assemblée générale, le Haut-Commissaire doit disposer des moyens nécessaires pour coordonner l'action de l'ONU dans son ensemble. Un système onusien agile et efficace exige un Haut-Commissariat aux droits de l'homme fort et doté des moyens adéquats.

**Troisièmement**, fortifier la Genève internationale comme épine dorsale du pilier des droits de l'homme. L'écosystème genevois, incluant une société civile forte, construit au fil des décennies, joue un rôle irremplaçable au sein du multilatéralisme. Affaiblir la Genève internationale revient à affaiblir le système des Nations Unies et la protection universelle des droits de l'homme.

La Suisse soutient fermement les organes de traités et mécanismes des droits de l'homme des Nations Unies. Leur travail constitue un élément clé de l'architecture des droits de l'homme de l'ONU et un pilier fondamental du système universel des droits de l'homme. Pour qu'ils puissent préserver pleinement leur indépendance et contribuer au système, la Suisse demande la cessation de toute sanction et représailles contre les détenteurs de mandats.

Monsieur le Président,

Je voudrais conclure en soulignant quatre priorités de la Suisse en matière de droits de l'homme pour cette session de la Troisième Commission de l'Assemblée générale :

**Premièrement**, la situation des défenseurs et défenseuses des droits de l'homme. Alors que les lois restreignant l'espace civique se multiplient et que les défenseurs sont réduits au silence par des

stratégies de criminalisation, la Suisse réaffirme son plein soutien à ces acteurs essentiels pour des sociétés justes et inclusives. Nous relevons avec inquiétude le phénomène croissant de la répression transnationale, par laquelle des acteurs étatiques cherchent à intimider ou réduire au silence des défenseurs des droits de l'homme également au-delà de leurs juridictions nationales. Cette tendance illustre l'ampleur de l'attaque globale contre les droits de l'homme et contredit le principe même de non-ingérence que ces acteurs invoquent par ailleurs.

**Deuxièmement**, la protection des journalistes, comme fondement pour garantir la liberté d'expression. Les journalistes et professionnels des médias jouent un rôle essentiel pour révéler la réalité des conflits et des violations des droits de l'homme sur le terrain. Leur sécurité et leur accès aux zones de conflit sont vitaux pour ce travail. Nous nous opposons à toute tentative de restreindre la liberté de la presse ou d'empêcher l'accès des journalistes. La Suisse s'engagera pendant cette session notamment sur la résolution concernant la sécurité des journalistes.

**Troisièmement**, la Suisse soutient la résolution visant à renforcer la lutte contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, ainsi que la mise en œuvre des règles de l'ONU sur les conditions de détention. Les rapports récents signalent une recrudescence de la torture, dans différents contextes. Or, nous rappelons que l'éradication de la torture requiert un engagement collectif par le biais du renforcement des mécanismes de prévention, de la protection des victimes, et de la lutte contre l'impunité des auteurs.

**Enfin**, à l'occasion du 30e anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, la Suisse réaffirme que les droits des femmes et l'égalité de genre sont essentiels au progrès des sociétés. Face au recul inquiétant dans ce domaine, nous appelons à une action déterminée. La Suisse souligne aussi l'importance croissante de lutter contre les violences sexuelles et basées sur le genre, y inclut celles facilitées par la technologie, un aspect clé durant cette session.

Monsieur le Président,

À l'occasion de ce 80e anniversaire des Nations Unies, nous devons réaffirmer que les droits de l'homme universels ne sont pas une option mais une nécessité, indissociable de la paix, de la sécurité internationale et du développement durable. La Suisse continuera de s'engager pour un multilatéralisme efficace, pour le renforcement du pilier des droits de l'homme de l'ONU, et pour l'universalité des droits de l'homme de sorte que la dignité et les droits de chaque individu soient respectés.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr President,

This year, we celebrate eighty years of the United Nations – eighty years of joint efforts for peace, international cooperation and human dignity. At the heart of this journey lies the promotion and protection of human rights. Just three years after its creation, the UN adopted the Universal Declaration of Human Rights.

This Declaration was born of a simple conviction: there can be no lasting peace or security without the protection of the dignity and rights of all.

Today, as eight decades ago, we face profound political, social and economic upheaval. Conflicts are intensifying and spreading across the globe. Every day, civilians are injured or killed, vital infrastructure is destroyed, and human suffering remains unacceptable. Impunity for all violations of international humanitarian law and human rights must end. We reiterate how inseparable human rights are from the search for political solutions and the consolidation of peace.

During its recent term on the Security Council, Switzerland committed to strengthening the presence of human rights institutions and mechanisms in New York. At Switzerland's initiative, we worked to ensure that the High Commissioner for Human Rights held a briefing – unfortunately still too rare – at the Security Council.

Ladies and gentlemen,

Switzerland is committed to **effective and coherent multilateralism**. Our ambition is to ensure that the various international organisations do not work in silos, but complement and reinforce each other.

Within the framework of its mandates in several forums – in the Human Rights Council, in this General Assembly, and next year as Chair of the OSCE – Switzerland wants to play a bridging role. It seeks to bring experiences together, share good practices, and strengthen coherence between the mechanisms of the United Nations and those of the OSCE.

In all its responsibilities, our country embraces its role as a bridge builder: defending the international legal order, consolidating the global human rights architecture, and creating bridges where others see barriers.

We cannot ignore **the challenges facing the human rights pillar of the UN**. Today, less than 1% of the United Nations' overall budget is devoted to human rights, even though they are central to the Organisation's legitimacy. In the context of the UN80 reform process, it is important to remember that the UN is based on three inseparable pillars – peace and security, sustainable development and human rights – which must be addressed in a balanced manner. Switzerland emphasises that the UN80 reform must transcend institutional silos. Furthermore, this reform must be an opportunity to strengthen this pillar and better integrate human rights throughout the UN system.

For Switzerland, three **priorities emerge in the context of 'UN80'** in relation to human rights:

**Firstly**, ensuring coherence and efficiency. The proliferation and duplication of mandates must be addressed pragmatically, without weakening the institution and the human rights system.

**Secondly**, strengthening the role of the Office of the High Commissioner. In accordance with General Assembly resolution 48/141, the High Commissioner must have the necessary resources to coordinate the work of the UN as a whole. An agile and effective UN system requires a strong Office of the High Commissioner for Human Rights with adequate resources.

**Thirdly**, strengthening International Geneva as the backbone of the human rights pillar. The Geneva ecosystem, including a strong civil society built up over decades, plays an irreplaceable role in multilateralism. Weakening International Geneva amounts to weakening the United Nations system and the universal protection of human rights.

Switzerland strongly supports the United Nations human rights treaty bodies and mechanisms. Their work is a key element of the UN human rights architecture and a fundamental pillar of the universal human rights system. In order for them to fully preserve their independence and contribute to the system, Switzerland calls for an end to all sanctions and reprisals against mandate holders.

Mr. President,

I would like to conclude by highlighting four of Switzerland's human rights priorities for this session of the Third Committee of the General Assembly:

**First**, the situation of human rights defenders. At a time when laws restricting civic space are multiplying and defenders are being silenced by criminalisation strategies, Switzerland reaffirms its full support for these actors, who are essential to just and inclusive societies. We note with concern the growing phenomenon of transnational repression, whereby state actors seek to intimidate or silence human rights defenders even beyond their national jurisdictions. This trend illustrates the scale of the global attack on human rights and contradicts the very principle of non-interference that these actors otherwise invoke.

**Secondly**, the protection of journalists as a foundation for guaranteeing freedom of expression. Journalists and media professionals play an essential role in revealing the reality of conflicts and human rights violations on the ground. Their safety and access to conflict zones are vital to this work. We oppose any attempt to restrict press freedom or prevent journalists from accessing conflict zones. During this session, Switzerland will focus in particular on the resolution concerning the safety of journalists.

**Thirdly**, Switzerland supports the resolution aimed at strengthening the fight against torture and other cruel, inhuman or degrading treatment or punishment, as well as the implementation of UN rules on conditions of detention. Recent reports indicate a resurgence of torture in various contexts. We would like to reiterate that the eradication of torture requires a collective commitment through the strengthening of prevention mechanisms, the protection of victims and the fight against impunity for perpetrators.

**Finally**, on the occasion of the 30th anniversary of the Fourth World Conference on Women, Switzerland reaffirms that women's rights and gender equality are essential to the progress of societies. In view of the worrying decline in this area, we call for decisive action. Switzerland also stresses the growing importance of combating sexual and gender-based violence, including that facilitated by technology, a key aspect of this session.

Mr President,

On the occasion of the 80th anniversary of the United Nations, we must reaffirm that universal human rights are not an option but a necessity, inseparable from peace, international security and sustainable development. Switzerland will continue to work towards effective multilateralism, the strengthening of the UN's human rights pillar, and the universality of human rights so that the dignity and rights of every individual are respected.

Thank you.